

1. DEFINITIONS

CGU : désignent les présentes conditions générales d'utilisation de la Solution.

CGV : désignent les conditions générales de vente régissant les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit au Client le Service.

Client : désigne la personne morale souscrivant le Service.

Data Lake ou Lac de données : désigne l'emplacement et la solution de stockage du Client, contenant un ensemble volumineux de données en provenance d'un grand nombre de sources, dans leur format natif.

Données : désigne l'ensemble des données appartenant au Client qui sont traitées dans le cadre de la Solution.

Fonctionnalités : désignent les fonctions opérationnelles mise à la disposition du Client par le Prestataire par l'intermédiaire de la Solution, leurs évolutions et les fonctions qui seront développées par la suite. Les fonctions existantes sont notamment :

- le suivi de toutes les activités associées au Data Lake du Client (nombre de données lues, ou écrites), droits, modifications...;
- le suivi des accès au Data Lake du Client et des évolutions des comportements utilisateurs ;
- une meilleure compréhension et redistribution des données.

Prestataire : désigne la société Dataredkite, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 885 323 873, dont le siège est situé 128 rue de la Boétie 75008 Paris.

Prestations associées : désigne les prestations proposées au Client dans le cadre de la mise à disposition de la Solution et décrites à l'article 4 des CGV.

Service : désigne ensemble la mise à disposition de la Solution et les Prestations associées.

Solution : désigne la solution logicielle d'analyse, de structuration et de gestion des Données présentes sur un Data Lake, dénommée « Dataredkite », éditée et fournie par le Prestataire, donnant accès aux Fonctionnalités.

La Solution comprend notamment le code source, le code objet, les contenus, les outils, la documentation et tous autres éléments et services qui la composent, les mises à jour, ainsi que les nouvelles versions et modifications qui peuvent y être apportées par le Prestataire.

Utilisateur : désigne toute personne physique autorisée par le Client à utiliser la Solution, dans la limite du périmètre d'utilisation qui lui est accordé.

2. PREAMBULE – OPPOSABILITE DES CGU

Les présentes CGU accessibles sur le site web du Prestataire ont pour objet de définir et régir les conditions dans lesquelles le Client et ses Utilisateurs font usage de la Solution développée par le Prestataire.

En utilisant la Solution, y compris lors des démonstrations ou de la phase de recette, le Client accepte donc entièrement et sans réserve les CGU et s'engage à les porter à l'attention de ses Utilisateurs. Celles-ci sont applicables pendant toute la durée de l'utilisation de la Solution par le Client et ses Utilisateurs.

La version des CGU actuellement en ligne sur le site web du Prestataire est la seule applicable et opposable jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace. Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment les CGU qui entreront en vigueur dès leur publication sur son site web.

En cas de conflit entre les dispositions des CGU et tous autres documents contractuels signés par le Prestataire et le Client afférents à l'utilisation de la Solution, les CGU prévaudront sauf accord contraire écrit des Parties.

Aucune tolérance sur l'application de dispositions des CGU ne peut être interprétée comme valant renonciation du Prestataire à s'en prévaloir ultérieurement.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes était ou devenait nulle au regard d'une disposition légale présente ou à venir, elle serait réputée non écrite sans affecter la validité des autres stipulations des présentes.

Les délais ci-après mentionnés dans les CGU sont décomptés à compter de la date/heure en vigueur en France au moment où ils commencent à courir. Les « jours » désignent des jours calendaires et les « jours ouvrés » désignent les jours ouvrés en France, au sens du droit français.

3. ACCES A LA SOLUTION**3.1. Prérequis à l'accès à la Solution**

Afin de pouvoir installer et utiliser la Solution, le Client reconnaît qu'il doit avoir souscrit au service « Microsoft Azure ».

Le Client fait son affaire de sa souscription à ce service préalablement à l'installation et à l'utilisation de la Solution, et en sera le seul responsable.

3.2. Accès réservé au Client

L'utilisation de la Solution est strictement limitée à la personne du Client. Par conséquent, le Client reconnaît qu'il est tenu de l'utiliser au sein de son entreprise uniquement par les Utilisateurs désignés, et de ne jamais permettre à un tiers de l'utiliser à sa place.

Le Client doit immédiatement contacter le Prestataire s'il remarque que la Solution a été utilisée à son insu par des tiers, auquel cas le Prestataire sera libre de prendre toutes mesures appropriées.

En cas de violation des présentes CGU et/ou dispositions légales ou réglementaires en vigueur, le Prestataire se réserve le droit de suspendre sans préavis, ni indemnité, le Service et l'accès à la Solution.

4. PRINCIPE D'UTILISATION

Lors de l'utilisation de la Solution, le Client prend les engagements suivants et se porte fort du respect par ses Utilisateurs des engagements suivants :

- signaler immédiatement au Prestataire tout dysfonctionnement de la Solution ;
- utiliser la Solution conformément à l'ordre public et aux bonnes mœurs, de manière non abusive ou illicite ;
- ne pas utiliser des moyens qui auraient pour conséquence de détériorer la Solution, de compromettre son accès, de limiter l'utilisation paisible de la Solution par un tiers ;
- ne pas utiliser la Solution pour menacer, harceler, traquer, abuser et d'une manière générale porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits du Prestataire ou de tiers ;
- ne pas intercepter ou tenter d'intercepter des données personnelles appartenant à des tiers ;
- ne pas commercialiser tout ou partie des services proposés par Le Prestataire ;
- ne pas désactiver, altérer, démonter, décompiler, effectuer des opérations d'ingénierie inverse sur la Solution ou tenter de découvrir ses codes sources.

En cas de manquement par le Client ou un Utilisateur à l'une ou plusieurs de ces règles, le Prestataire se réserve le droit de bloquer son accès à tout ou partie à la Solution, de façon temporaire ou définitive, sans aucune contrepartie.

5. GESTION DE LA SOLUTION

Pour la bonne gestion de la Solution, Le Prestataire pourra à tout moment :

- suspendre, interrompre ou limiter l'accès à tout ou partie de la Solution, réserver l'accès à la Solution, ou à certaines parties de la Solution, à une catégorie déterminée d'Utilisateur ;
- supprimer toute information pouvant en perturber le fonctionnement ou entrant en contravention avec les lois nationales ou internationales ;
- suspendre la Solution afin de procéder à des mises à jour.

6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

6.1. Propriété des méthodes, du savoir-faire et de la Solution du Prestataire

Le Prestataire garde la propriété de son savoir-faire et de ses méthodes utilisées dans le cadre de l'exécution du Service, de ses marques et signes distinctifs, des études, création, plan, documentation transmis au Client quel qu'en soit le support, ainsi que de la Solution, de sa documentation, code source et code objet, développements spécifiques, charte graphique et base de données.

Par conséquent, le Client ne peut en aucun cas :

- reproduire, représenter, diffuser, modifier, altérer, par quelque moyen que ce soit et sous quelque forme et support que ce soient, la Solution, tout élément constitutif de la Solution (texte, photo, image, vidéos, son, logiciel, marque, logo, dénomination social, ou tout autre signe distinctif...) et tout élément de propriété intellectuelle du Prestataire ou présent sur la Solution, sans l'accord du Prestataire ;
- commercialiser, mettre à la disposition ou distribuer au bénéfice de tiers, sous quelque forme que ce soit, la Solution, tout élément constitutif de la Solution et les éléments de propriété intellectuelle présentes sur la Solution.

Le Prestataire déclare être le légitime détenteur de tous les droits d'utilisation et/ou de propriété intellectuelle relatifs aux éléments qu'il pourrait être susceptible d'utiliser et/ou être amené à mettre à la disposition du Client lors de l'exécution du Service. A défaut, et en cas de revendication des tiers, il fera son affaire personnelle et supportera seul toutes les conséquences de telles revendications, garantissant ainsi le Client contre tout recours conformément aux garanties des présentes.

6.2. Propriété des éléments du Client

Tous les éléments, y compris, mais de façon non limitative, les rapports, Données, programmes, manuels, listes et autre documentation, ainsi que tous supports, qu'ils soient sous forme écrite ou sous toute autre forme lisible par l'homme ou par la machine, remis par le Client au Prestataire et intégrés à la Solution restent la propriété du Client.

Lorsque le Client remet au Prestataire des éléments susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle qu'il s'agisse de textes, d'images ou de sons, en vue de leur utilisation dans le cadre du Service, il déclare et garantit détenir sur ces derniers les droits nécessaires et suffisants pour procéder à cette remise.

6.3. Concession au Client de droits sur la Solution

Le Prestataire concède au Client un droit personnel, non exclusif et incessible d'utilisation de la Solution, pendant toute la durée de la souscription du Service par le Client et uniquement pour les besoins de son activité.

Dans le cas où le Prestataire apporterait des évolutions régulières aux fonctionnalités existantes de la Solution, celles-ci feront partie intégrante de la Solution dès leur implémentation et pourront être utilisées par le Client et les Utilisateurs aux mêmes conditions.

Lorsque dans le cadre de l'exécution du Service le Prestataire est conduit à effectuer des développements ou créations susceptibles d'engendrer des droits de propriété intellectuelle, le Prestataire demeure seul titulaire des droits de propriété intellectuelle correspondants. Sur ces éléments, le Prestataire concède au Client une licence d'utilisation.

7. RESPONSABILITE

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts aux fins d'assurer la disponibilité des Fonctionnalités de la Solution.

Le Prestataire supportera dans les conditions du droit commun les conséquences des dommages qui lui sont directement imputables dans le cadre de l'exécution des présentes. La responsabilité du Prestataire ne pourra toutefois être engagée en cas de fait du Client, d'un Utilisateur ou en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

La responsabilité du Prestataire ne pourra par ailleurs en aucun cas être recherchée en cas de :

- utilisation de la Solution d'une façon non prévue dans la documentation du Prestataire ;
- utilisation de tout ou partie de la Solution alors que le Prestataire, suite à une difficulté ou pour quelque autre raison que ce soit, avait recommandé d'en suspendre l'utilisation ;

- utilisation de la Solution dans un environnement ou selon une configuration ne respectant pas les prérequis techniques du Prestataire, ou en lien avec des programmes ou données de tiers non expressément avalisés par le Prestataire ;
- perte de Données du Client faisant suite à une intervention du Prestataire ou d'un tiers prestataire désigné par le Client ou par le Prestataire, alors que le Client n'aura pas pris la précaution de sauvegarder ses Données préalablement à cette intervention lorsque cela lui a été demandé ;
- survenance de tout dommage qui résulterait d'une faute ou d'une négligence du Client, ou que celui-ci aurait pu éviter en faisant appel aux conseils du Prestataire ;
- utilisation en lien avec la Solution de programmes non fournis ou avalisés par le Prestataire et susceptibles d'affecter la Solution ou les Données du Client ;
- des intrusions malveillantes de tiers dans le système informatique du Client, ce dernier restant seul responsable de la protection de ses systèmes informatiques contre de telles intrusions ;
- d'une anomalie, une défaillance ou limitations fonctionnelles de l'infrastructure du Client ;
- d'une anomalie, une défaillance ou limitations fonctionnelles d'Azure Data Lake ou de Microsoft, ou du compte du Client sur ses services ;
- d'une anomalie, une défaillance ou limitations fonctionnelles de tout logiciel tiers ou d'un produit tiers, non fourni par le Prestataire, ayant une incidence sur la Solution.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des liens hypertextes présents sur la Solution donnant un accès à d'autres sites internet et/ou applications qu'il ne contrôle pas. A ce titre, Le Prestataire n'est pas responsable du contenu et de la disponibilité de ces sites web et/ou applications.

En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire ne saurait excéder le montant annuel de la rémunération perçue par le Prestataire au titre de la fourniture du Service au Client.

Le Client reconnaît que le matériel de connexion à la Solution utilisé par l'Utilisateur de la Solution est sous son entière responsabilité. L'Utilisateur doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son matériel et ses propres données notamment d'attaques virales par Internet.

Le Client est responsable des dommages directs qu'il pourrait causer ou que ces Utilisateurs pourraient causer au Prestataire dans les conditions de droit commun.

Le Client demeure seul responsable de ses équipes, Utilisateurs et sous-traitants, de son matériel et de ses activités. Le Client se porte fort du respect par les Utilisateurs des présentes CGU.

Le Client accepte de garantir et d'indemniser le Prestataire contre toute action ou réclamation d'un tiers en raison de l'utilisation de la Solution par les Utilisateurs, du contenu qu'il transmet au Prestataire et de son non-respect d'une obligation des présentes CGU.

A ce titre, le Client concerné prendra en charge l'intégralité des dommages et intérêts auxquels le Prestataire pourrait être condamné ainsi que les frais de justice et les honoraires exposés par ce dernier. Le Prestataire informera le Client concerné dans les meilleurs délais d'une telle réclamation ou action en justice.

8. CONTACT

Pour toute information, le Prestataire peut être contacté à l'adresse électronique suivante : contact@dataredkite.com .

9. DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGU sont régies par la loi française.

En cas de réclamation de l'une des Parties relatives à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGU, hormis dans les hypothèses d'urgence, les Parties devront tenter de bonne foi de parvenir à un accord amiable permettant de régler cette difficulté.

Si aucun accord amiable n'était trouvé, tout litige ou différent entre le Prestataire et le Client relatif à l'utilisation de la Solution, sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.